



COMITÉ RÉGIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS
NORD - PAS DE CALAIS / PICARDIE

Boulogne-sur-Mer, le 11 février 2010

**Monsieur le Président
Comité National des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins
134 avenue de Malakoff
75116 PARIS**

N° 2010/48

OBJET : Problèmes de cohabitation entre chalutiers étaplois et senneurs hollandais.

Monsieur le Président,

Les chalutiers de pêche artisanale de notre région rencontrent des problèmes de cohabitation régulièrement avec les senneurs étrangers travaillant en Manche. Les professionnels n'ont de cesse de le déplorer auprès de l'administration et même des CCR sans qu'aucune solution ni arrangement n'ait été trouvé pour l'instant.

Ces conflits ne sont pas récents mais un incident survenu le 19 janvier dernier aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Vous trouverez ci-joint le rapport de mer relatif à cet évènement. Je vous prie d'en informer la Direction des Pêches Maritimes afin que ce dossier ne soit pas une nouvelle fois enterré.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

